Municipalité de Saint-Placide

Demande de vignette d'accès

Quai municipal

En raison des conditions sanitaires qui prévalent actuellement, la Municipalité procédera par voie postale, à la distribution des vignettes d'accès au quai municipal.

Nous vous invitons pour l'occasion, à compléter et à nous faire parvenir le **formulaire accompagné du paiement** pour la vignette à l'adresse suivante :

281, montée St-Vincent
Saint-Placide (Québec} J0V 2B0

Après validation, la vignette vous sera acheminée par la poste.

En vertu du règlement applicable par la S.Q., une amende minimale de 100 $ pourrait être attribuée au contrevenant.

Nous espérons par cette mesure, faciliter la procédure de demande des vignettes, afin de mieux vous servir.

Pour toutes informations supplémentaires; veuillez communiquer au 450-258-2305 ou au finances@saintplacide.ca.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE
FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE
ACCÈS À LA RAMPE DE MISE À L'EAU
ANNÉE 2022

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA PERSONNE	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone :	
Courriel :	

INFORMATION SUR LA REMORQUE	
Immatriculation de la remorque :	
Immatriculation du véhicule :	
Embarcation principale (type) :	
Numéro du permis du conducteur :	

RÉSIDENT	à **GRATUIT**
NON-RÉSIDENT SAISONNIER	à **295 $**

SIGNATURE

Signature de la personne **Date**